

# La Mandature 2017 → 2021

## Le Conseil d'Administration

La **FFMJSEA** est administrée par un conseil composé de 20 membres au plus, élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale à son Congrès.

## Le Bureau

**Gérard DUROZOY**, *Président*

**Guy CHAMBRIER**, *Vice-président délégué*

**Micheline SAFFRE**, *Vice-présidente*

**Michèle SCHAEILLER**, *Vice-présidente*

**Jacques SEGUIN**, *Secrétaire général*

**Jean-Michel AUTIER**, *Secrétaire général adjoint*

**Gérard BOUYER**, *Trésorier général*

**Albert CONTINI**, *Trésorier général adjoint*

## Les Membres

Solange AMARENCO

Jean CHARPENTIER

Alain COCU

Marc DERASSE

Benjamin GORGIBUS

James MAZURIE

Jean MEUNIER

Patricia MICHALAK

Louis OURS

Francis REDOU

## La Communication

La **FFMJSEA** édite une revue trimestrielle « **Le Médaille** », qui est un bulletin de liaison et un lien de communication avec les comités régionaux et départementaux ainsi que l'ensemble des licenciés.

Elle a créé **un site internet** pour le grand public et **un site intranet** à destination de ses comités régionaux et départementaux.

Une **newsletter** est également diffusée via le site internet.

# Les Comités

Les Comités Régionaux et Départementaux sont les représentants officiels de la Fédération sur l'ensemble du territoire national. À ce titre ils sont les relais des objectifs fédéraux et entreprennent des actions innovantes conformes à ces derniers.

## Les Comités Régionaux

Ils ont pour mission principale de coordonner les activités des Comités Départementaux de leur ressort territorial et de les réunir plusieurs fois par an. Chaque Comité Régional dispose d'un quota spécifique de médailles.

## Les Comités Départementaux

Ils sont les représentants officiels de la Fédération. Eux aussi disposent d'un quota spécifique de médailles et participent à la commission départementale d'attribution des médailles de bronze. Ils doivent également être associés à l'élaboration des propositions des médailles d'argent et d'or.

**C'est auprès de son Comité Départemental qu'un médaillé peut prendre sa licence.**

Adhérer au Comité, c'est un signe de reconnaissance, y compris jeunes et seniors, c'est reconnaître les valeurs de l'amitié, de la générosité et de la tolérance, c'est participer à la promotion du bénévolat et de l'engagement.

Pour plus d'information,  
contactez votre Comité Départemental :

FÉDÉRATION FRANÇAISE des MÉDAILLÉS  
JEUNESSE, SPORTS et ENGAGEMENT ASSOCIATIF

95, avenue de France • 75650 PARIS Cedex 13 • Tél. 01 40 45 90 48  
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr • Site internet : www.ffmjs.fr



Médaillés  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958.

La seule Fédération habilitée à représenter les titulaires d'une distinction honorifique de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.



3 objectifs

3 R

**X Représenter**

... tous les récipiendaires, du Mérite Sportif à la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

**X Rassembler**

... le maximum d'entre eux et favoriser les liens de Solidarité et d'Amitié

**X Réussir**

... tous ensemble le développement et la promotion des activités Sportives, de Jeunesse et de l'Engagement Associatif





Médaillés  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

## Présentation de la FFMJSEA

Association « loi 1901 », déclarée d'utilité publique,  
la FFMJS a pour but :

- De **regrouper** tous les titulaires de la décoration ministérielle de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif,
- De **maintenir** et de développer entre eux les liens de solidarité et d'amitiés,
- D'**intervenir** auprès des pouvoirs publics, des organismes sportifs, socioéducatifs et d'éducation populaire pour appuyer le développement des activités sportives socioéducatives et de jeunesse,
- De **participer** à tous les débats nationaux sur les sujets liés à la vie associative et à la jeunesse.

### Actions entreprises

- **Veiller** à ce que tous ceux qui ont bien servi la jeunesse et la vie associative soient justement récompensés,
- **Encourager** le développement de la pratique sportive, socioéducatif et de jeunesse par l'attribution de challenges et de récompenses aux associations et pratiquants les plus méritants,
- **Rechercher** un véritable partenariat avec toutes les instances intéressées par la vie associative,
- **Devenir** un partenaire reconnu et représentatif dans les manifestations du mouvement sportif, socioéducatif et d'éducation populaire,
- **Devenir** une force de réflexion et de proposition auprès des instances institutionnelles.

## Présentation du Comité

### Pourquoi un Comité Départemental ?

Recevoir une décoration du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, est pour un bénévole, qu'il soit issu du monde associatif, socioculturel, ou de l'éducation populaire, un témoignage de reconnaissance de la République pour son engagement.

#### Adhérer au Comité c'est :

- Un signe de **reconnaissance** pour tous,
- **Ne pas oublier** les jeunes et les seniors,
- **Reconnaître** les valeurs de l'amitié, de la générosité et de la tolérance,
- **Reconnaître** la valeur du bénévolat associatif.

### Objectifs du Comité

- **Rassembler** les titulaires de la décoration ministérielle,
- **Encourager** et **soutenir** le bénévolat chez les jeunes du monde associatif,
- **Participer**, en collaboration avec la Préfecture, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à la Commission d'attribution de la Médaille de Bronze,
- **Élaborer** avec la DDCS, les propositions de promotion aux médailles d'Argent et d'Or,
- **Établir** des conventions d'objectifs avec les différents partenaires institutionnels, socioculturels, d'éducation populaire et sportifs.

## Les deux Récompenses

### 1 - La Lettre de Félicitations

Particulièrement destinée à récompenser les Jeunes bénévoles et tous ceux qui œuvrent dans l'ombre au sein des associations.

### 2 - La Médaille Ministérielle

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont particulièrement distinguées au service :

- de l'Éducation Physique et Sportive,
- des activités de jeunesse,
- de la vie associative.



#### BRONZE

→ **6 ans** d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



#### ARGENT

→ **10 ans** d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



**OR** → **15 ans** d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

*Chacun devrait mesurer l'ampleur de l'irremplaçable fonction sociale qu'exerce le **BÉNÉVOLE** et savoir ce qu'il en coûterait si le **BÉNÉVOLE** n'existait pas. Par sa présence, il assume un véritable service public.*